

DAZIBAO



CE QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR...

Dazibao, une lettre d'information qui vous informe des sujets qui mobilisent la société et ses auteurs. www.sacd-scam.be www.bela.be

L'Observatoire des Politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles a organisé en décembre 2015 un colloque international intitulé « DémocratiS et CultureS », une réflexion croisée sur les ambitions d'une politique culturelle et les enjeux démocratiques à l'aube du XXI^{ème} siècle. Mobilisant notamment les notions de démocratisation et de démocratie culturelle, la question posée était de savoir si, en regard de leur caractère « indépassable », de nouvelles modalités de mises en œuvre apparaissent aujourd'hui.

Considérant la place de l'auteur, de l'artiste ou du créateur dans le cadre de cette réflexion, on peut le situer comme un partenaire nécessaire et essentiel à l'institution. Interdépendants, ils portent l'œuvre ensemble dans un processus de médiation culturelle.

En ce sens, le travail du créateur, de l'auteur, travail jamais achevé, d'éternel horizon à atteindre, fait miroir au travail de la démocratie culturelle, une exigence à renouveler sans cesse dans une démocratie elle aussi inachevée.

En parallèle à ces questionnements, les débats portant sur la place de l'artiste dans le cadre de l'opération « *Bouger les lignes* », lancée par la Ministre Joëlle Milquet, montrent notamment que les artistes sont souvent peu ou mal informés des structures et mécanismes de soutien mis en place par les pouvoirs publics. Cette méconnaissance peut entraîner des incompréhensions, parfois réciproques, des logiques d'action et modes de fonctionnement de ces deux univers. Dans ses conclusions¹,

« Mettre l'artiste au centre » portera d'ailleurs l'accent sur l'importance de l'accès à l'information, la simplification administrative et la transparence dans la gouvernance culturelle. Ces orientations témoignent également de la volonté des artistes de faire « cause commune » en développant des associations représentatives de leurs domaines artistiques, des espaces de travail collaboratifs, de rencontres, de formation et de mutualisation des ressources.

Dans ces mêmes débats, à l'articulation entre la culture et l'école, l'artiste occupe une place significative dans une réflexion en cours qui vise à construire un « Parcours d'éducation culturelle et artistique » pour tous les enfants et jeunes de la maternelle à la sortie du secondaire. *Progressivement s'impose en effet l'idée que l'éveil aux différentes esthétiques au travers de la rencontre des œuvres ainsi que l'initiation à une pratique artistique durant le temps scolaire contribue de manière fondamentale aux apprentissages nécessaires pour développer une personnalité ouverte à la diversité culturelle et à l'innovation, créative et critique, soit des attitudes et aptitudes attendues en ce début de XXI^{ème} siècle.* Dans ce cadre, la résidence d'artiste constituera un moyen privilégié pour tendre vers ces objectifs.

— **Michel Guérin**, directeur de l'Observatoire des Politiques culturelles

1 - Dix priorités en guise de conclusion : <http://www.tracer-nospolitiquesculturelles.be/wp-content/uploads/2015/01/BLL-Artistes2-synthese-finale-VF.pdf>

LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE

À BOUT DE SOUFFLE

En France, la *démocratisation culturelle* voulue par André Malraux visait à éduquer et amener le public aux Beaux-Arts, essentiellement par l'intermédiaire des institutions (musées, scènes nationales, écoles, ...) Elle valorisait la production des artistes français et cherchait à la diffuser auprès des publics nationaux et internationaux.

Dans les années 70 et surtout 80, la Belgique – qui partageait avec Malraux l'engagement dans une politique volontariste de la culture – s'orienta vers la *démocratie culturelle*. Il s'agissait d'encourager les productions populaires comme le folklore et l'artisanat et de soutenir la créativité et l'expression des citoyens au moyen de lieux dédiés (centres culturels, maisons de jeunes, ...) Les Beaux-Arts, perçus comme une production de classe, furent écartés de cette politique au profit de « l'éducation permanente ». Emmenée par Marcel Hicter, cette vision fut largement développée au sein du PAC, organisation d'éducation permanente du Parti Socialiste, et par les responsables de l'Administration de la Communauté française. Elle marquera notamment les deux législatures de Fadila Laanan.

Les deux modèles, aujourd'hui à bout de souffle, sont à réinventer.

BOULEVERSEMENT DU PAYSAGE

Obsolètes, ils ont subi par ricochet les bouleversements du paysage culturel depuis les années 90, notamment par le regroupement

d'acteurs isolés au sein de grands groupes (voir le monde de l'édition), la tyrannie du chiffre (ventes, audimat) ou l'universalité de la connexion (au câble d'abord, à l'ADSL ensuite, aux réseaux web mondiaux et mobiles enfin) – pour ne citer que trois phénomènes.

Dans les années 2000, ils se sont heurtés à l'explosion du Web 2.0, qui a culbuté l'ensemble des acteurs du monde de la culture hors de leurs schémas traditionnels.

L'offre culturelle est désormais pléthorique, à portée de clic, disponible de manière illimitée sur abonnement. Un effet « flat » (voyez le catalogue d'œuvres disponibles sur Amazon) intervient pour rendre apparemment identiques en termes sociaux (« tous des produits ») les créations et leurs créateurs.

L'acheteur se mue en médiateur (commentaires) ou prescripteur (blogs, vlogs). Il est la source et la cible des algorithmes qui risquent de l'enfermer dans le carcan de ses premières recherches/achats et de lui proposer (*vous aimerez aussi*) des produits culturels en réalité sponsorisés (les grands diffuseurs culturels paient pour être « suggérés »), ce qui risque de réduire le champ de sa curiosité.

L'auteur, lui, voit s'ouvrir un champ d'expérimentation qui donne lieu à des créations hybrides, interactives ou transmédia, impensables dans le passé. Certains s'expriment *hors cadre* des institutions, des formes établies, dans les marges de l'urbain, du marché, et peinent à trouver une place.

Auteurs, œuvres, opérateurs de démocratisation voient ainsi leurs positions symboliques, matérielles, professionnelles, repensées par les publics... que certains voudraient uniquement organiser en vastes clientèles monopolistiques.

Face à ces bouleversements, comment repenser aujourd'hui une politique de démocratisation de la culture qui se fonderait sur une nouvelle alliance des créateurs et des opérateurs, encouragée concrètement par les pouvoirs publics ?

L'AUTEUR AU CENTRE

Dans la conclusion de son article intitulé *Démocratisation de la culture et/ou démocratie culturelle ?* Jean-Louis Genard rappelle que la politique culturelle belge s'est construite sur l'exclusion de l'auteur/artiste qui n'a pu « bénéficier qu'indirectement (et de manière différenciée selon les secteurs) des accroissements de moyens injectés dans la culture. »

En premier lieu, et c'est fondamental, la refondation d'une démocratie culturelle en passera par une révolution copernicienne, avec l'auteur/artiste au centre de cette politique réinventée.

De cette position centrale de l'auteur découlent trois postulats.

Premier postulat :
l'auteur est le premier vecteur de démocratisation.

L'auteur est le premier attaché à la diffusion de son œuvre. Par sa créativité, son talent, il a façonné celle-ci pour une rencontre avec un public. Le désir ou la curiosité qu'elle suscite, son originalité, ce qui ne se laisse pas réduire au dénominateur commun du « déjà vu » sont des atouts susceptibles de lui offrir les meilleures conditions pour une rencontre avec son audience. Sans compter qu'il supplée régulièrement au manque de moyens à ce niveau par un surcroît d'énergie.

Second postulat :
l'auteur n'est pas un acteur socio-culturel, mais il est nécessaire au processus de démocratisation.

L'ensemble du monde culturel catégorise l'œuvre dans des segments de plus en plus étroits. Au point que la gigantesque offre culturelle 2.0 pourrait, à terme, se réduire à un marché de niches exigües.

L'auteur seul peut dérouter ces classifications et restituer à l'œuvre sa part

d'ouverture. Il est le passeur idéal entre un public désormais avide d'expériences (la rencontre en est une, esthétique et humaine) et l'œuvre en recherche de viralité.

Troisième postulat :

démocratisation n'est pas gratuité.

La gratuité de l'œuvre stimule un faux désir (au sens de l'épanouissement de l'être) : le désir d'accumulation. L'œuvre est ici purement réduite au rang d'objet culturel. Dans ce sens, la gratuité tue la « troisième voie » de la démocratisation culturelle, pensée par Jean Caune, celle de la redéfinition de l'art « en fonction de sa contribution à construire le soi ». Pour cela, il faut que l'œuvre se voie attribuer une valeur symbolique qui en passe aussi par l'argent.

La gratuité et/ou la dégradation de valeur tuent également le droit d'auteur, qui fait fonction de soutien financier au développement d'œuvres futures par l'auteur. Comme le rappelle Jean-Michel Jarre dans sa préface au rapport *La culture dans le monde* présenté le 3 décembre 2015 par l'UNESCO, la CISAC et EY, si les revenus générés par l'industrie culturelle et créative s'élèvent à 3% du PIB mondial, « les auteurs sont aujourd'hui les maillons faibles. » Le compositeur a appelé « les décideurs politiques à étudier la question du transfert

de la valeur qui favorise actuellement les intermédiaires techniques au détriment des auteurs. » Un appel qui vaut pour l'ensemble des répertoires.

PISTES

Si de nouvelles pistes doivent être tracées au regard de cette réflexion, d'anciennes peuvent être reprises ou améliorées.

Première piste envisagée, la présence de médiateurs culturels au sein de l'école, médiateurs qui encouragent la pratique artistique en l'organisant, en fournissant des référents pour la mise en place d'ateliers de création, en organisant les rendez-vous, en favorisant les découvertes, les visites, les rencontres.

La révision du statut et de l'action de la radio-télévision de service public (RTBF) en est une seconde. La RTBF, sœur d'ARTE ou concurrente directe de RTL/TVI ? Que la question puisse se poser est déjà y répondre.

Enfin, l'abandon d'une régulation du « marchand » qui échappe à l'État et révèle l'inanité d'une politique : ce qui est demandé, en effet, c'est que le non-marchand fasse preuve de la même volonté de fédérer des publics, si tant est que cette distinction toute théorique ait un sens dans le monde de la culture.

Ces pistes, la SACD et la Scam les défendent et entament, en parallèle, une série d'actions.

PRISE DE PAROLE

PAOLA STÉVENNE



PAOLA STÉVENNE EST PRÉSIDENTE DU COMITÉ BELGE DE LA SCAM, AUTEURE ET RÉALISATRICE DANS LES DOMAINES DE LA RADIO, DU DOCUMENTAIRE ET DE LA FICTION. SON TRAVAIL MET EN VALEUR UN MONDE SANS HÉROS, CRÉÉ ET TOUJOURS RENOUVELÉ PAR UNE MULTITUDE.

Voici l'un des chantiers, que nous devrions peut-être explorer comme auteurs-autrices pour développer la télévision/la radio/le cinéma de demain.

La question du public. Pas celle du public cible du temps-de-cerveau-disponible ou des « profils », ces données que nous donnons gratuitement aux GAFA et qui sont revendues à prix d'or. Non. La question de cet(te) inconnu(e) à qui on s'adresse. Pris dans les réalités économiques, le besoin de convaincre les bailleurs de fond de la légitimité de nos arts et de nos pratiques, nous l'oublions peut-être parfois ?

Et si nous pariions sur cet être qui a des choix éclectiques, le curieux, le multi-genres, l'inclassable des algorithmes!

Les réalisateurs de documentaires sillonnent la Belgique pour montrer leurs films. Parfois le public dans les salles n'est pas nombreux, parfois les salles sont pleines. Qu'importe !

*On nous a dit récemment : « Il n'y a pas de public pour les œuvres que vous créez, que vous défendez ! Ces documentaires, c'est trop pointu, personne ne veut les voir ! » Nous pensons que c'est faux. **Chacun de ces documentaires pourrait trouver des publics. Mais c'est un travail permanent qui demande audace et esprit de collaboration.***

Ainsi le travail formidable accompli par Javier Packer-Comyn et Monique Quintart avec le P'tit Ciné, qui a été en partie à la source de l'aide à la promotion du documentaire : petit à petit, ils ont créé et fidélisé un public documentaire, ici, à Bruxelles !

Car les auteurs s'adressent bel et bien à un public. Ils ne le ciblent pas, ne le stigmatisent pas, mais ils posent des choix, artistiques, formels, scénaristiques, budgétaires, au nom de cette adresse.

La nuit de la radio à Lussas a rassemblé 600 personnes, là-bas au fin fond de l'Ardèche. Au FID à Marseille, les salles étaient combles pour le cinéma indépendant. Dans ces lieux aux lignes éditoriales affirmées, les auteurs rencontrent un public. Des jeunes, des moins jeunes, des vieux...

Alors, pourquoi pas un big data au service des auteurs et de la culture ? Comment organiser un relais au travers des réseaux sociaux, des blogs, des vlogs, des plateformes de diffusion vers le public qui s'intéresse au documentaire ? Comment imaginer une « smart curation » pour une rencontre des publics sur la durée ? Nous le savons aujourd'hui, grâce au web, il y a une offre considérable et le moment de l'agrégation de contenus ciblés est venu : pourquoi ne pas s'en emparer, soutenir de nouveaux prescripteurs/curateurs ?

Pour que les médias de masse jouent leur rôle d'information/médiation, il faut nouer des partenariats autour de lignes éditoriales fortes et jouer des nouvelles technologies.

Ce qui est passionnant là-dedans, c'est de placer l'apport de la télévision dans ce schéma et de commencer à imaginer quelle place le cinéma de création et d'innovation, le cinéma d'auteur, pourrait y prendre.

LA SACD ET LA SCAM DEMANDENT

→

Que l'investissement dans la création se réalise avec le moins d'intermédiaires possibles. C'est la première condition pour que l'intégrité de l'oeuvre soit préservée. Il est question ici de l'autonomie des auteurs, de la préservation de l'originalité fondamentale de l'oeuvre et d'un meilleur financement de son développement.

→

Que les acteurs subventionnés soient redevables d'un effort de diffusion de l'oeuvre et de circulation des auteurs. Que des dispositifs d'évaluation de ces efforts soient élaborés avec les auteurs.

→

Que des lieux soient dédiés à la collaboration entre auteurs et médiateurs culturels. Jusqu'à présent, il n'existe pas beaucoup d'espaces de collaboration professionnelle financés entre eux.

→

Que les prestations effectuées par les auteurs et qui entourent la diffusion de l'oeuvre (présentation, débat, ateliers, ...) soient correctement rémunérées.

**DROIT
À LA
CULTURE
POUR
TOUS**

LA SACD ET LA SCAM PROPOSENT

→

La SACD et la Scam ont entrepris d'élaborer une charte des rapports entre auteurs et institutions culturelles. Le document est en cours de rédaction.

→

La SACD et la Scam établissent un barème des prestations secondaires visant à une rémunération correcte des auteurs dans le cadre d'animations et de formations. Le respect de ce barème par les acteurs subventionnés est l'un des moyens de lutter contre la paupérisation des auteurs et pour une reconnaissance de leur statut.

WWW

www.gestiondesarts.com/media/wysiwyg/documents/Genard.pdf

Pour découvrir l'intégralité de l'article de Jean-Louis Genard : *Démocratisation de la culture et/ou démocratisation culturelle ? Comment repenser aujourd'hui une politique de démocratisation de la culture ?* dont la conclusion est citée dans ce Dazibao. Un indispensable pour celui ou celle qui souhaite comprendre les orientations de la politique culturelle en Belgique.

www.opc.cfwb.be/index.php?id=14261

Pour télécharger la note d'orientation générale élaborée par un comité scientifique, avec à sa tête Michel Guérin, pour la conduite du *Colloque international de l'Observatoire des Politiques culturelles « DémocratieS et CultureS »*, une réflexion collective conduite les 8 et 9 décembre 2015 autour de ce que recouvre aujourd'hui la notion de « démocratie culturelle ».

<https://questionsdecommunication.revues.org/769>

Pour remonter à l'archéologie de cette question, la présentation par Adeline Clerc du livre de Jean Caune paru aux PUF en 2006 : *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle* sur le portail Revues.org, ainsi que l'ouvrage lui-même.

www.agirparlaculture.be

Pour découvrir une vision qui allie culture et travail citoyen, le site du magazine culturel et politique édité par Présence et Action Culturelle (PAC).

www.unesco.org

Pour prendre connaissance du premier panorama mondial de l'économie des secteurs culturels et créatifs, *Cultural Times*, publié par l'UNESCO (décembre 2015). L'étude s'inscrit dans le cadre des efforts de l'UNESCO au niveau mondial pour fournir « plus de données et d'indicateurs pertinents sur le rôle de la culture dans le développement des sociétés ».



Dazibao, un cycle d'affiches qui vous informent des sujets qui mobilisent la société et ses auteurs.